

SECTION DE LA MOSELLE

CAPL du 29/06/2011 FILIERE FISCALE: APPELS DE NOTATION

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Cette CAPL se déroule dans un contexte social tendu pour tous les fonctionnaires.

En réponse aux revendications salariales, F. BAROIN, Ministre du budget, a réitéré son refus d'augmenter le point d'indice en 2011 et 2012, arguant que « *malgré la crise, le pouvoir d'achat avait augmenté de plus de 3 % en 2010* ».

Pour FORCE OUVRIERE, cet affichage du Ministre ne reflète pas du tout la réalité vécue par les agents. Raisonner, comme le fait F. BAROIN, sur la moyenne de la masse salariale est un leurre et cache de grandes disparités. Utiliser la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) ou le GVT (glissement, vieillesse, technicité) comme artifices, alors que les mesures RGPP se sont traduites par le non- remplacement de plusieurs centaines de milliers d'agents, pour FO, c'est inacceptable. En effet, si certains ont pu bénéficier de mesures individuelles et catégorielles, en revanche de nombreux agents n'ont connu aucune augmentation en 2010, voire une baisse de la rémunération en 2011 avec la hausse de la retenue pour pension.

FO refuse que les fonctionnaires soient la variable d'ajustement privilégiée des politiques de rigueur budgétaire du gouvernement et réaffirme ses revendications :

- **5 % d'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice,**
- **un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat du point accumulée depuis 2000 par l'attribution de points d'indice,**
- **une ouverture de négociations pour la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire pour toutes les catégories C, B et A plaçant le minimum de rémunération à 120 % du SMIC,**
- **une prime de transports pour tous et la revalorisation de l'ensemble des frais de mission.**

S'agissant de la DGFIP, les réformes de structures et les fusions tout azimut programment la réduction massive des effectifs et mettent en place une organisation du travail source de pressions et de tensions pour tous les agents y compris l'encadrement.

Concernant la notation 2011(gestion 2010), la baisse du nombre d'appels enregistré cette année en Moselle(10 appels contre 23 en 2008 tous grades confondus) traduit :

- la lassitude et l'écoeurement des agents qui n'en peuvent plus de subir toutes ces réformes imposées.
- l'absence de crédibilité du système qui a atteint ses limites et compris de personne.

C'est pourquoi FORCE OUVRIERE s'oppose :

à toute forme d'individualisation et de modulation des rémunérations et à la mise en place de la PFR, (Prime de Fonctions et de Résultats), facteur d'aggravation des tensions au sein des services et élément de remise en cause de la neutralité du fonctionnaire.
C'est la porte ouverte à l'individualisation totale des déroulements de carrières et à la rémunération au rendement et au mérite.

C'est pourquoi FORCE OUVRIÈRE revendique :

l'abrogation des décrets de 2002 sur la notation-évaluation et de 2007 sur l'entretien professionnel et le retour à la notation chiffrée issue du décret de 1959 seule garantie lisible et juste pour les agents de se « situer » dans leurs corps et grade !